

LA MONDOTTE

PREMIER GRAND CRU CLASSÉ

MILLESIME 2018

Certifié Agriculture Biologique par FR-BIO-10

Période de vendanges
20.09 – 05.10.2018

Rendement
40 hl/ha

Vinification
En cuves bois. Extraction par pigeage pneumatique. Cuvaision : 35 jours

Elevage
En barriques neuves (70 %), sur lies fines

Assemblage
75 % Merlot
25 % Cabernet Franc



Vignobles Comtes von Neipperg